

Ecrit par Echo du Mardi le 1 juin 2021

L'ILE O CHANVRE



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 11 septembre 2024

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 1 juin 2021 sous réserves d'incidents

Par ASSP en date du 26/05/2021, il a été constitué une **SASU** dénommée :

L'ILE O CHANVRE

Siège social : 40 rue Carnot 84800 L'ISLE-SUR-LA-SORGUE **Capital** : 1 000 € **Objet social** : Ventes au détail de produits spécialisés et herboristerie ; Ventes d'E liquide et de cigarettes électroniques. Ventes de produits d'épicerie et bimboloterie. Ventes en ligne et livraison de ces produits **Président** : M MEYER Arthur demeurant 37 Cité Fabre de Sérignan 84800 L'ISLE-SUR-LA-SORGUE élu pour une durée illimitée **Admission aux assemblées et exercice du droit de vote** : Chaque actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix. **Clauses d'agrément** : Les actions ne peuvent cédées y compris entre associés qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des associés **Durée** : 99 ans à compter de son immatriculation au **RCS de AVIGNON**.
3951148

Publié le 01/06/2021